

les Échos de Choisel



■ page 6

Entretien avec
Jean-Noël BARROT
notre nouveau
député

■ page 24

Montée en débit :
les travaux
démarrent !

■ page 27

Le Parc de la Mairie
ouvert à tous

Agenda

► SEPTEMBRE

vendredi 15
Accueil des nouveaux arrivants et entrées en sixième

samedi 16 et dimanche 17
Week-end du patrimoine

samedi 23
Soirée Moules-frites

samedi 30
INTER-HAMEAUX de Choisel

p. 22

► OCTOBRE

jeudi 5
Gôûter des Aînés
Lundi 09 octobre
Conseil municipal

vendredi 13
Murder Party

p. 21

► NOVEMBRE

samedi 18
Soirée Maison d'Ingrid

► DÉCEMBRE

mercredi 13
Noël des enfants à Breteuil

Votre mairie



1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
tel : 01 30 52 42 15
fax : 01 30 47 16 56
✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h
Mercredi de 14 h à 17 h

www.choisel-commune.fr
Flashez pour un accès direct au site de la commune à partir de votre smartphone.



Retrouvez-nous aussi sur Facebook
<https://m.facebook.com/Mairie-de-Choisel-788977187904130/>



Communication par email :
Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashes d'information et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre votre adresse électronique à : ✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

LES ÉCHOS DE CHOISEL #59 - Bulletin municipal de Choisel
Directeur de la publication : Alain Seigneur
Coordination : Frédéric Julhes
Rédaction : Jean-Yves Caron et la Commission Communication
Photos : Frédéric Julhes, Violeta Bense, Lyziane Giroud, Fotolia.
La photo de couverture a été réalisée par Frédéric Julhes (Saint-Jean 2017).
Conception graphique : effet-immediat.com
Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à : ✉ echos@choisel.fr

Solutions des jeux des pages 30 et 31 :
1 : C / 2 : G / 3 : F / 4 : I / 5 : H / 6 : K / 7 : B / 8 : M / 9 : A / 10 : D / 11 : N
/ 12 : L / 13 : J / 14 : E



Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons la triste nouvelle du **décès de Claude Génot, Maire de Chevreuse** depuis 2005.

Claude restera dans nos mémoires comme un homme dédié à sa ville, qui a su la transformer en mettant en valeur son patrimoine. Nous présentons nos condoléances à sa famille et partageons leur chagrin.

Choisel est une commune du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.



sommaire



des projets qui aboutissent pour Choisel

- 4 Informations municipales**
Conseils municipaux
État civil et nouveaux arrivants
- 6 Entretien avec ...**
Jean-Noël Barrot, député
- 9 L'eau, une ressource naturelle**
- 10 Florent, l'Ami des Jardins**
Le choix des bulbes
- 11 Pour ou contre**
Le barbecue
- Vie sociale**
Association pour le Patrimoine
Activités des enfants
Foyer Rural
Maison d'Ingrid
Fête des Voisins
Murder Party
Inter-hameaux
- 12**
- 24 Infos locales**
Internet THD
CCHVC
Nouvel agent technique
Aménagement du Parc de la Mairie
- 28 Courrier des lecteurs**
- 29 L'Atelier de Lyziane**
Compositions florales en pot
- 30 Jeux**
- 32 Urgence**

C'est la rentrée et cela bouge de toutes parts : bien sûr nous avons un nouveau Président, un nouveau député, des nouveaux sénateurs (ou reconduits, nous le saurons en septembre) mais surtout des **changements rapides et concrets dans la fiscalité locale** se mettent en place accompagnés de **changements dans la gouvernance de la Communauté de Communes, le périscolaire...** Vous trouverez dans ces Échos de Choisel des informations sur toutes ces nouveautés, car nous devons les anticiper et bien les comprendre.

Dans ce contexte « tonique », vous le verrez, de **nouveaux projets importants** pour tous les Choiseliens **se concrétisent cette année** et ce sont de **bonnes nouvelles !**

Pour commencer ces Échos, vous trouverez notre synthèse des deux Conseils Municipaux qui se sont tenus sur la période écoulée. Prenez le temps de les lire, on y parle des **prochaines élections sénatoriales** mais aussi de la décision d'acquiescer la propriété du 2 rue de la Maison Forte pour **revitaliser le centre bourg**.

Notre « Entretien avec... » est consacré à notre **nouveau député, Jean-Noël Barrot**. Il a accepté de répondre à nos questions, **en exclusivité pour vous**, et nous l'en remercions, cela nous permet de tout de suite le connaître un peu mieux.

Il nous semble aussi nécessaire de traiter des sujets d'environnement et de patrimoine. C'est le cas de **la gestion de l'eau**, sur laquelle vous serez informés par Evelyne Roques, l'une des conseillères de Choisel, et d'un article dédié à l'**ASPC, Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Choisel**, via l'entretien avec sa présidente, **Annie Delorozoy**, qui vient de relancer l'association.

La section **vie sociale** est, une fois de plus, très riche ; tout d'abord, rentrée oblige, beaucoup d'informations sur l'**AAEC** (qui assure le périscolaire pour les enfants de Choisel). **Pensez à inscrire vos enfants !** Nous revenons aussi sur les (nombreux !) événements de la période écoulée (organisés par les **bénévoles du Foyer Rural, de la Maison d'Ingrid et de la Mairie...**) et vous informons sur les prochains ; ne manquez pas en particulier : les **jeux Inter-hameaux de Choisel**, samedi 30 septembre, et l'**enquête médiévale à Choisel (murder party #2)**, le 13 octobre.

Prenez également le temps de parcourir la section **Informations locales**. Nous vous y expliquons les **changements en cours à la CCHVC**, ainsi que ceux, très récents, dans l'équipe de la commune (**bienvenue à Christophe André, notre nouvel agent technique**), mais, surtout, vous saurez tout de la **Montée en Débit (les travaux sont lancés)** et de l'**aménagement du parc de la mairie** (la première phase sera réalisée dès septembre), qui sont deux bonnes nouvelles.

Pour la détente, vous retrouverez nos rubriques proches de vous : en particulier les **conseils de Florent**, le **pour ou contre**, les idées de l'**atelier de Lyziane** et un **courrier des lecteurs** qui, vous le verrez, est plutôt insolite.

Bonne rentrée et bonne lecture !

Frédéric Julhes et la commission Communication de Choisel



Conseils municipaux

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2017

- ▶ Le Conseil Municipal autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés pour la phase 1 de l'aménagement paysagé, ludique et sportif du Parc de la Mairie suite à la procédure d'appel d'offres.
- ▶ Dans le cadre du programme triennal voirie, les élus autorisent la demande de subvention pour la seconde tranche de travaux chemin du Buisson, Chemin Vicinal N° 3 et route de la Grange aux Moines pour un montant prévisionnel de travaux de 128 500 € HT.
- ▶ Le Conseil municipal à l'unanimité accepte la convention du STIF de délégation de compétence en matière du service spécial de transports routiers des circuits scolaires.
- ▶ Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention pour le partage des ressources pour l'entretien des espaces extérieurs avec les communes adhérentes à cette mutualisation des moyens techniques et humains.
- ▶ Le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des emplois suite au départ de Monsieur Laurent LE MOUILLIC et à l'arrivée de Monsieur Christophe ANDRÉ au service technique de la commune.
- ▶ Les conseillers autorisent le Maire à renouveler la convention avec le Centre Intercommunal de Gestion de la Grande Couronne (CIG) pour l'instruction des autorisations d'occupation des sols (Permis de Construire, Permis d'Aménager, Déclaration Préalable de Travaux, ...).
- ▶ Le conseil autorise la demande de renouvellement de l'autorisation préfectorale du dispositif de vidéosurveillance.
- ▶ Le Conseil prend acte de la modification de la représentativité des communes au sein de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) suite au décès du Maire de la commune de Senlisse.
- ▶ Les conseillers municipaux autorisent le Maire à négocier l'acquisition d'un bien immobilier en vue d'un programme de revitalisation du centre bourg. Ils sollicitent, pour cela, le complément de subvention auprès du Parc Régional Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse du « Pacte Rural » financé par le Conseil Régional d'Ile de France.
- ▶ Le Conseil Municipal renouvelle le principe et le financement de la « Carte Jeunes » pour l'année scolaire 2017/2018. Cette décision permet de faciliter l'accès aux jeunes de la commune aux activités sportives et culturelles d'associations locales environnantes.
- ▶ Le Conseil prend acte du rapport de diagnostic de l'église de Choisel réalisé par un architecte du patrimoine. Les travaux d'urgence préconisés par celui-ci, estimés à 440 707,50 € TTC, devront faire l'objet de recherche de subventions pour leur financement le budget communal ne permettant pas leur prise en charge.

Nous présentons ici des synthèses des conseils municipaux afin d'en faciliter l'approche. Les comptes rendus détaillés (et officiels) sont toujours consultables en mairie, sur les panneaux d'affichage municipaux ou sur le site de la commune www.choisel-commune.fr. Par ailleurs, sachez que nous accueillons toujours avec plaisir et intérêt le public lors du Conseil Municipal. Nous vous encourageons à y assister, un temps de parole vous est réservé en fin de Conseil. Les Conseils sont annoncés par avance sur le site de la mairie et sur sa page Facebook ; nous vous rappelons que ces réunions sont publiques et pleines d'enseignement pour vous et également pour vos enfants, pensez-y...

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 30 juin 2017

N.B. : la date de ce conseil a été fixée par le décret n° 2017-1091 du 2/06/2017 du Ministère de l'Intérieur portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs. En l'absence du Maire, il a été présidé par le 1^{er} Adjoint.

- ▶ Le Conseil Municipal désigne, à bulletins secrets, les électeurs titulaires et suppléants pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Électeurs titulaires : Pierre CLOTEAUX, Frédéric JULHES, Evelyne ROQUES

Électeurs suppléants : Jean-Yves CARON, Marie RODRIGUES, Frédéric MONTÉGUT

- ▶ Le Conseil Municipal prend acte de la répartition dérogatoire du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) entre les communes et l'intercommunalité. La CCHVC financera 1 652 508 €, restera à la charge de la commune de Choisel 18 597 €.

- ▶ Les conseillers autorisent le Maire à solliciter des subventions pour les travaux d'urgence de l'église, identifier dans le rapport de diagnostic des Ateliers TOUCHARD, architecte du patrimoine, auprès de différents organismes susceptibles d'en assurer le financement.

- ▶ Le Conseil Municipal autorise le Maire à acquérir la propriété sise 2 rue de la Maison Forte cadastrée A830 pour y installer une activité commerciale dans le cadre de la revitalisation du centre bourg. Il sollicite également une subvention du Parc Régional Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse pour une étude de faisabilité et d'orientation du commerce à y développer. Les Conseillers autorisent le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer une consultation pour l'aménagement du bâtiment pour en évaluer le coût et solliciter des subventions.



Maison 2 rue de la Maison Forte

État civil et Nouveaux arrivants

Naissances

Liliana MARCULESCU née le 19 avril
Emma PRUVOST DURAND-GASSELIN née le 31 juillet

Mariages

Sylène MERAD-BOUDIA et Romain ORLIANGE le 8 juillet
Armelle GAS et Ludovic KEISER le 5 août
Alexandra BERTHELOT et Romain THEVARD le 2 septembre

Décès

Monsieur Yvon RAVARY décédé le 24 août 2017 à l'âge de 78 ans

Nouveaux habitants

Monsieur et Madame RAKOTOARISOA
Monsieur et Madame DE HILLERIN



Notre « Entretien avec... » est consacré à notre nouveau député, Jean-Noël Barrot. Nous avons anticipé cet entretien en demandant aux deux derniers candidats en lice au second tour s'ils seraient d'accord pour répondre à nos questions en cas de victoire ; Jean-Noël Barrot s'y était engagé, voici une première promesse tenue !

Merci également à Anne Grignon, maire de Lévis-Saint-Nom et suppléante de Jean-Noël Barrot, pour son aide.



 Jean-Noël Barrot
Député des Yvelines

Jean-Noël BARROT



Vous venez d'être élu député de votre circonscription. Pouvez-vous, en quelques mots, vous présenter ?

J'ai 34 ans et, avec mon épouse Marina, sage-femme à l'AP-HP, nous avons un petit garçon.

Passionné d'économie, j'ai complété mon cursus classique à HEC à Jouy-en-Josas par un doctorat en sciences de gestion, puis j'ai ensuite enseigné 4 ans au MIT (Massachusetts Institute of Technology) à Boston, avant de revenir sur les terres de mes études, à HEC, mais cette fois-ci comme enseignant chercheur.

Amoureux de musique baroque et grand amateur de course à pied, certains d'entre vous me croiseront certainement au détour d'un des nombreux chemins du Parc Naturel Régional !



D'après vous, quels sont les atouts qui ont construit votre victoire ?

Porté par une vague de soutien populaire, j'ai mené, aux côtés d'Anne Grignon, ma suppléante et des nombreux militants d'En Marche, une campagne de terrain, une campagne de conviction.

Nous sommes allés au contact des entreprises, des associations, des citoyens pour porter le programme d'Emmanuel Macron et l'ambition d'un renouvellement des pratiques politiques. Cet attachement au territoire, ce lien de confiance et de proximité avec les citoyens, je le crois essentiel et vais naturellement l'entretenir. Je profite d'ailleurs de cet article pour préciser mes coordonnées et faciliter les échanges (voir page 8).



Dans quelle commission parlementaire allez-vous vous investir et pourquoi ?

Docteur en sciences de gestion, spécialiste du financement des PME et de l'innovation et de l'évaluation des politiques publiques, c'est naturellement au sein de la

commission des finances que j'ai décidé de m'investir.

J'y ai été élu Vice-Président et vais dès cet automne travailler sur le projet de loi de finances 2018 qui devra, c'est un engagement et une responsabilité que je mesure pleinement, garantir la baisse de la dépense publique et la baisse du déficit public.



Quelle est votre vision de l'organisation territoriale ? Pour vous, quelle y sera la place des communes ?

En Ile-de-France, pas moins de 5 couches administratives (communes, intercommunalités, départements, région, métropole) se superposent. C'est trop. Chacun s'accorde depuis des années à dénoncer le mille-feuille administratif de la France, il faut maintenant passer aux actes.

Concernant les communes, je pense qu'elles ont un grand rôle à jouer sur la durée, elles constituent un maillon essentiel de l'architecture territoriale de la France, la base de notre démocratie. Nos concitoyens s'y identifient, la commune est l'échelle de la

proximité, de la réactivité, et il ne faut pas oublier qu'elles rassemblent près de 450 000 conseillers municipaux bénévoles qui oeuvrent chaque jour au service de l'intérêt public.



Les candidats de la République en Marche ont soutenu la suppression de la Taxe d'Habitation pour 80% des foyers fiscaux. Comment voyez-vous le financement des budgets communaux ?

L'objectif est de supprimer une taxe à la fois injuste socialement et sur le plan territorial.

Pour autant il ne s'agit pas d'asphyxier les communes. Aussi, l'an prochain, l'Etat versera aux collectivités une dotation de compensation à l'euro près. Au-delà, le gouvernement a annoncé engager une réflexion d'ensemble du système de financement des collectivités locales quitte à redéfinir les conditions de ressources de chaque strate, avec le souci de conserver le principe d'autonomie fiscale.

En tant que Vice-Président de la commission des finances

vous pouvez compter sur ma détermination pour que soit défini un système plus juste, préservant les ressources fiscales des collectivités et leur autonomie fiscale. Pour autant et indépendamment, l'objectif de réduction du déficit public passera entre autres, et je vous le dis sans détour, par un effort demandé aux collectivités locales.



La majorité des communes de moins de 2000 habitants ne parvient plus à entretenir et à maintenir son patrimoine et ses édifices inscrits ou classés. Quelle solution envisagez-vous pour les y aider ?

Les villages sont propriétaires de certains édifices à forte valeur patrimoniale, parfois inscrits ou classés. Ils possèdent notamment les églises, dont les coûts d'entretien sont effectivement importants au regard de leurs ressources.

Le Département et la Région, dans le cadre de leurs politiques d'aide aux communes rurales (contrat rural et aides d'urgence), soutiennent fortement les villages dans ces domaines. Mais je reste

à votre disposition pour échanger avec vous sur ce sujet bien spécifique.



Une grande partie de votre circonscription est incluse dans le périmètre du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Quel soutien apporterez-vous à cette structure ?

Depuis plus de 30 ans, le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse œuvre aux côtés des communes pour préserver et valoriser son cadre de vie remarquable. Il est un véritable laboratoire d'idées au service du développement durable, en matière de consommation, d'habitat, de déplacements, de gestion des paysages, d'énergie, etc.

Affaibli par la montée en puissance des intercommunalités, l'outil Parc Naturel Régional, dont le budget est alimenté par les participations de la Région, des Départements et des communes, devra trouver sa place dans la nouvelle architecture territoriale et je m'y emploierai.

Jean-Noël **BARROT**
député des Yvelines
(suite)



Agirez-vous pour donner aux communes plus de pouvoir en matière de gestion foncière et, en particulier, dans le cadre des mutations et de la maîtrise du foncier agricole et forestier ?

Chargées de missions d'intérêt général, les SAFER ont été créées dans les années 1960 pour réorganiser les exploitations agricoles, permettre l'installation de jeunes agriculteurs et éviter la spéculation foncière sur les terres agricoles pour mieux les protéger.

Il y a à l'évidence aujourd'hui des choses à revoir dans le fonctionnement parfois très opaque de ces organismes, en particulier au moment des rétrocessions foncières, mais l'outil est là.

Les communes, quant à elles, disposent de la compétence urbanisme, et, via leur Plan Local d'Urbanisme, maîtrisent la destination des sols. Je crois que ce partage des responsabilités est sain et à préserver.

Enfin le déploiement du très haut débit reste à faire dans notre circonscription. Est-ce une priorité pour vous et pourrez-vous nous aider à accélérer cela ?

Comme l'a rappelé récemment le Président de la République, le combat contre la fracture numérique est une vraie cause nationale et il en a fait l'une de ses priorités. L'accès au très haut débit est une nécessité pour les territoires, ses habitants, ses entreprises, commerçants, artisans.

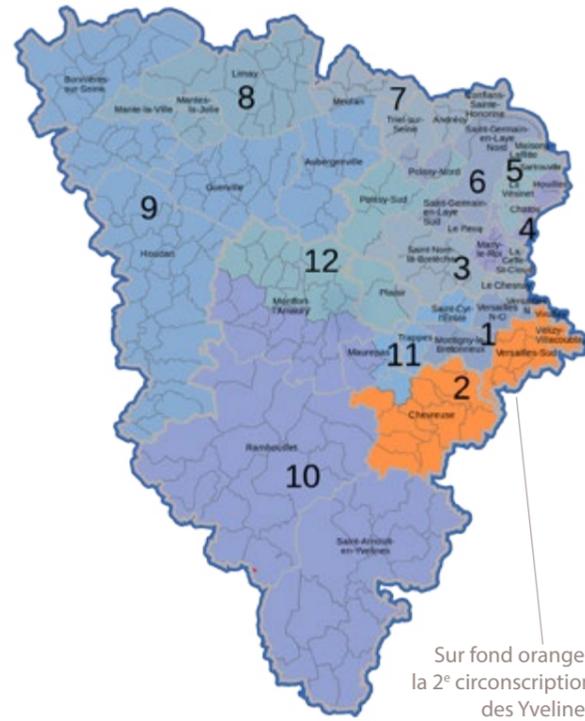
Dans notre circonscription, et en particulier en vallée de Chevreuse, le déploiement relève de l'initiative publique et le Département des

Yvelines a récemment attribué un appel d'offres à TDF qui prévoit l'achèvement du déploiement en 2020. Après de trop longues années d'attente, nous voyons donc le bout du tunnel et en suis ravi.

Je veillerai de près à ce que les engagements soient respectés, notamment en terme de délais.

Nous remercions vivement JN Barrot pour toutes ses réponses et lui souhaitons beaucoup de réussite dans les projets qu'il lancera et soutiendra dans le cadre de ses nouvelles fonctions... et nous lui donnons rendez-vous pour un autre entretien de bilan et d'avancement à mi-mandat !

AS & FJ



L'eau, une ressource naturelle

Ouvrir le robinet, se laver, aller pêcher, se baigner en rivière ou simplement admirer un cours d'eau, une libellule, écouter le chant des grenouilles... Toutes ces petites choses si banales dans notre région, mais si précieuses.

Les rivières, les eaux souterraines, n'ont pas de frontière, elles coulent, s'écoulent, traversent les régions, les pays, la planète. Nous sommes tous responsables de la qualité et de la préservation de cette richesse naturelle.

C'est dans ce souci que le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse a animé la première classe d'eau en direction des élus. Ordinairement, ces classes d'eau sont proposées aux scolaires.

J'ai donc eu le privilège de participer à 5 journées de formation et de sensibilisation sur le thème de l'eau. J'ai pu

approcher les acteurs qui contrôlent, protègent, décident, distribuent, agissent et ils sont nombreux à intervenir au niveau national, régional, départemental et local !

J'ai pu découvrir notre bassin versant en parcourant les aménagements du marais de Maincourt, visiter l'usine d'embouteillage de Saint Lambert, la station d'épuration de Lévis Saint Nom, parcourir la réserve naturelle du moulin d'Ors. J'ai bien compris les enjeux et surtout le fait que préserver cette ressource essentielle qu'est l'eau dans tous ses états était de notre responsabilité à tous : organismes spécialisés, agriculteurs, élus, mais aussi et surtout chacun d'entre nous.

Nous étions 12 élus des communes du Parc à avoir participé à ce « cours d'eau » et nous avons prévu de nous revoir pour partager cette préoccupation avec un objectif de mobilisation plus général.

Nous en reparlerons donc en vous proposant de vous mobiliser, comme vos élus ont su le faire en classant Choisel parmi les communes « zéro phyto ».

Car j'ai envie de vous dire : « Choisel est-elle vraiment zéro phyto si vos jardins ne le sont pas ? ».

Par Evelyne Roques, Conseillère Municipale

POUR JOINDRE VOTRE DÉPUTÉ

Jean-Noël Barrot
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Permanence parlementaire
sur RDV le vendredi

✉ Jean-noel.barrot@
assemblee-nationale.fr





Le choix des bulbes

L'automne arrive, c'est le moment de planter des bulbes.



Rien de tel après ces longues journées, mais courtes en lumière, que de voir apparaître, pour certains dès janvier (les bien-nommés perce-neige), les premières fleurs. Cela donne tout de suite un meilleur moral, mais, pour que cela arrive, il faut s'y prendre à l'avance ! ...

C'est maintenant !

À l'avance, c'est maintenant : il faut penser à régénérer les massifs, en favorisant un nombre impair et une quantité plus ou moins importante de bulbes. On en comptera en moyenne environ 25 par m² et par zone. Une plantation groupée donnera une jolie tache de couleur. Je vous conseille lors de votre première plantation de faire un plan de culture (schéma) sur une feuille de papier, votre tablette, un coin de table...



Certains bulbes peuvent être plantés directement dans la pelouse (crocus, jonquilles, narcisses), d'autres en balconnières (jacinthes, crocus, perce-neige, muscaris).

N'oubliez pas de jouer avec les couleurs et surtout d'imaginer une bonne répartition des plantations en fonction de la taille de la fleur et des vivaces avoisinantes. Votre massif doit fleurir de janvier aux gelées.

Les bulbes nécessitent un sol bien drainé en profondeur ; les planter dans le sol à 2-3 fois la hauteur du bulbe et laisser en moyenne 10 à 15 cm de distance entre eux ; plus le bulbe sera petit, plus la distance sera courte.

Pour information, le bulbe se divise en 3 parties principales :

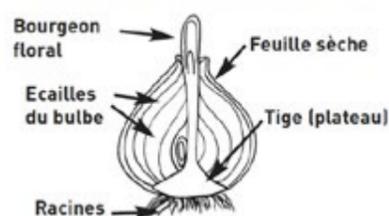
► son **fond** - qui est plat - appelé plateau, où vont démarrer ses racines (d'où l'importance d'avoir le contact plateau-terre lors de son trou de plantation),



► un petit **bourgeon**, au-dessus du centre du plateau, où va bientôt démarrer sa hampe florale,

► autour du bourgeon, ses **écailles**, où se situe la nourriture nécessaire à un bon développement.

Bulbe coupé dans sa longueur



Il est important de choisir de gros bulbes, gages de fleurs plus grosses, grâce à leurs plus grandes réserves nutritives, et surtout de laisser faner après la floraison les feuilles **pour reformer les réserves du bulbe**.

NB :

Perce-neige, crocus : 6/8

Jacinthes : 10/12

Jonquilles, narcisses : 15/16

Si vous le pouvez, après le jaunissement des fanes, retirez les bulbes de la terre et mettez-les dans une cagette avec un papier journal au fond pour récupérer l'humidité. Conservez-les bien à l'abri de l'air et de la lumière pour éviter un démarrage précoce et leur assurer un bon repos végétatif. ■

► N'hésitez pas à contacter Florent pour toute question ou suggestion de sujets à traiter dans les prochains numéros : florent.boissel@choisel.fr



POUR

CONTRE

le barbecue

Par Evelyne et Florent

POUR

“

Ah, les beaux jours arrivent, Evelyne, vivent les barbecues !!! Nous allons enfin pouvoir nous entendre sur un point !

Il est temps de sortir de notre terrier et de profiter des premières chaleurs. Et des journées qui rallongent, rien que d'y penser, me voilà tout ragaillard.

À nous les changements de programme, rien de tel pour inviter plus de monde et profiter du jardin.

On peut tranquillement manger en famille le soir, inviter les amis ou voisins à partager un moment chaleureux.

Tout le monde est heureux de se retrouver autour du barbecue. Ainsi la convivialité s'installe.

De plus le barbecue rime avec changement de chef de cuisine en général. La femme pour une fois peut lever le pied. C'est l'homme qui passe au fourneau, ou plutôt derrière le barbecue avec son petit verre de rosé bien frais à la main.

Après avoir préparé la braise, il est temps d'installer les mets sur la grille et de servir un petit apéro également à ses convives.

L'avantage du barbecue amène un autre type de cuisson et de plats préparés. On a le choix. Les viandes cuisent sans ajout de gras, c'est meilleur pour la santé.

Tout est dans l'art de choisir son plat : andouillettes, côtes de bœuf, boulettes, saucisses, brochettes accompagnées de légumes, et même du poisson. Bref le choix est immense et les menus plus variés.

Il ne faut pas oublier que l'on peut faire aussi des pommes de terre enveloppées de papier d'aluminium directement dans la braise.

Je vous conseille lors de la préparation de la braise de rajouter en seconde partie des morceaux de cep de vigne. Cela donnera une bonne saveur à vos aliments.

Bon barbecue à tous et vive la convivialité !!! ”

CONTRE

“

Ah ! Les barbecues Florent, parle m'en ! Chaque été le sujet revient sur la table, ou plutôt la brochette sur la braise !

Je suis contre bien évidemment :

D'abord, à cause de l'odeur, imagine un peu, nous sommes dimanche matin, je me lève après une longue semaine de labeur aux alentours de midi, j'ouvre ma fenêtre et prends une longue inspiration, yeux fermés, bras ouverts. Je m'apprête à percevoir le parfum discret du chèvrefeuille, de l'herbe coupée la veille, des roses anciennes... Au lieu de cela, une odeur de saucisses merguez envahit sauvagement mes narines, pénètre dans la maison, accompagnée d'une fumée épaisse et grasse. Je n'ai alors pas d'autre alternative que de refermer ma fenêtre.

Et puis il y a le bruit, car tout comme la piscine, le barbecue génère des cris bien caractéristiques : en général, le préposé au barbecue est bien loin de la table, par exemple sous la fenêtre des voisins qui profitent ainsi de la fumée et des odeurs qu'il veut épargner à ses hôtes. Ceux-ci sont réunis bien à l'abri sous la tonnelle au bout du jardin. Cependant, il continue à discuter avec ces derniers ou bien à se chamailler avec sa femme.

Ainsi, lorsque les saucisses s'enflamment, que la fumée lui arrive en pleine face, ce pauvre bougre s'époumone pour demander une carafe d'eau, un plat ou bien simplement un verre pour se réhydrater. Lorsqu'il s'aperçoit que ses invités et sa femme l'ont totalement oublié, il s'énerve alors et émet une salve de jurons bien fleuris. Il se calme vite ; heureusement pour le voisin ; grâce au verre de rosé qu'on lui apporte bientôt.

Cette cacophonie va s'amplifiant au fil des verres et jusqu'au moment où enfin la saucisse est sur la table... et où je peux aller prendre mon café et mes tartines en rêvant à la pénurie de charbon de bois. ”





Du nouveau pour la rentrée !

Nous revenons aussi, dans les quelques pages qui suivent, sur les événements de ces derniers mois à Choisel, avec notamment la brocante de Choisel, le jazz au lavoir et la belle fête de la Saint-Jean (beaucoup de monde le soir!), organisés par le Foyer Rural de Choisel, une fête des voisins très réussie près du grand chêne dans le parc de la mairie et les événements organisés par la Maison d'Ingrid (soirée jeux, soirée Casino, soirée US). Merci encore à tous les bénévoles des associations et de la mairie qui y ont aidé.

Voici la liste des événements prévus à Choisel dans les quelques mois à venir :

- ▶ 15/09/2017
Nouveaux arrivants et entrées en sixième
- ▶ 16-17/09/2017
Week-end du patrimoine
- ▶ 23/09/2017
Moules-frites
- ▶ 30/09/2017
Inter-hameaux de Choisel
- ▶ 05/10/2017
Goûter des Aînés
- Lundi 09 octobre**
Conseil municipal

- ▶ 13/10/2017
Murder Party
- ▶ 18/11/2017
Soirée Maison d'Ingrid
- ▶ 13/12/2017
Noël des enfants à Breteuil

Il y aura beaucoup de nouvelles épreuves à l'inter-hameaux, une murder party « médiévale » dont le scénario exclusif et la première seront à Choisel (!), un nouveau spectacle pour le Noël des enfants... Venez nombreux !

N'hésitez pas à nous contacter et à vous rendre sur les sites de la mairie et des associations pour en savoir plus, mais aussi pour nous rejoindre si vous voulez participer à la préparation de certains événements ou promouvoir de nouvelles idées. L'aménagement du parc de la mairie va notamment bientôt nous donner d'autres possibilités, autour du sport ou de spectacles, petites pièces de théâtre ou concerts par exemple.

A très bientôt !

La Commission Vie Sociale,
Culture, Jeunesse & Sport
✉ frederic.julhes@choisel.fr



Séminaire des Élus

Sur l'initiative de notre maire, Alain Seigneur, nous avons un nouveau séminaire des Élus le 28 Octobre 2017. Il s'agit d'une réunion de travail entre vos élus (en plus des bureaux, conseils et autres réunions régulières) dont l'objectif est de travailler sur des projets nouveaux ou à coordonner ensemble.

Si vous avez des besoins, des idées, dans différents domaines (vie sociale, travaux, urbanisme, transports...), merci de nous les adresser à l'adresse suivante :

✉ boite-a-idees-choisel@gmail.com
ou à l'adresse postale de la mairie, en précisant « séminaire élus ».

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (A.S.P.C.)

Entretien avec Annie Delorozoy, présidente de l'association

L'A.S.P.C., Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel, a été relancée récemment. Vous avez probablement reçu dans vos boîtes aux lettres, fin Avril, un courrier de sa Présidente, Mme Annie Delorozoy, vous en informant. Nous l'avons rencontrée et lui avons demandé de nous en dire un peu plus sur son fonctionnement et ses objectifs.

Propos recueillis par Frédéric Julhes



Pour certains d'entre nous, cette association est entièrement nouvelle ; pouvez-vous nous en dire un peu plus sur son histoire ?

Oui, bien sûr. Avant tout, il s'agit bien d'une renaissance. Cette association a été créée initialement par mon époux, Robert Delorozoy, qui a été Maire de Choisel de 1970 à 2001. L'association proprement dite fut fondée en 1982 pour faire la restauration de l'église. Aujourd'hui, son but est d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural et du site de Choisel, incluant bien sûr l'église, mais pas seulement...

Qu'est-ce qui vous a amenée à vous impliquer dans cette renaissance ?

J'habite Choisel depuis de nombreuses années (depuis 1967 plus exactement) et j'y ai aidé et participé à beaucoup d'activités au fil des années, à la mairie, pour

les enfants etc... J'ai bien sûr d'autres passions (comme la chasse par exemple, que je pratique en Sologne) mais je suis très attachée au village et puis j'ai des idées concrètes de choses à faire, ce qui est le plus important...

Et quels sont vos premiers objectifs ?

Tout d'abord, nous voulons nous occuper de deux très belles plaques Michelin qui doivent être rénovées ; elles se trouvent à Herbouvilliers. Et puis nous avons du travail sur la croix dite « Croix Chenu », dans le centre du village... Nous avons d'autres idées car notre objectif est culturel (et non attaché à un ou des cultes spécifiques). Nous vous tiendrons informés bien sûr.

Vous avez tenu l'Assemblée extraordinaire de l'association fin Mars. Comment le bureau est-il constitué et avez-vous déjà des membres actifs et bienfaiteurs ?

Oui, l'Assemblée Générale s'est tenue le 22 mars. Outre mon élection en tant que Présidente, m'ont rejointe au bureau : Patricia Bagot, élue Secrétaire Générale, et Monique Chansard, élue trésorière. Martine Verger et Henri-François de Breteuil ont été nommés Membres d'Honneur. Nous avons déjà participé à la brocante de Choisel début Mai, ce qui nous a permis de récolter une somme

de 500 € environ. Et nous avons une vingtaine d'adhérents à l'association, dont les trois quarts bienfaiteurs. Ce n'est qu'un début, nous espérons être rejoints par d'autres personnes qui aiment Choisel.

Accepteriez-vous de tenir une petite rubrique dans les Echos pour tenir les Choiseiliens au courant de vos projets et réalisations ?

Bien sûr, avec plaisir. Et nous sommes aussi intéressés par tous les commentaires, idées, envies de participer... que les personnes concernées n'hésitent pas à nous rejoindre ou à nous contacter. ■

Pour contacter les membres du bureau de l'A.S.P.C. si vous souhaitez adhérer à l'Association, participer à ses activités ou obtenir un renseignement :

■ l'adresse postale est celle de la Mairie de Choisel (1, route de la Grange aux Moines à Choisel).

■ le bulletin d'adhésion est disponible à la mairie ou téléchargeable sur le site internet de Choisel : www.choisel-commune.fr

■ les membres du bureau sont :
Mme Delorozoy, Présidente,
(06 60 84 08 87)
Monique Chansard, trésorière
Patricia Bagot, secrétaire générale



L'AAEC, prête pour la rentrée des enfants de Choisel

Le mot de la présidente

« Nous avons clôturé l'année scolaire par un sympathique petit pot de l'amitié le jeudi 29 juin.

Les parents présents ont pu admirer la petite exposition de Violeta autour du thème des temps modernes de Charlie Chaplin (tout cela préparé avec les enfants bien sûr).

Une sortie à la maison de la radio a été organisée par l'AAEC : gratuite pour les familles, elle a été en partie financée par la vente (réalisée lors du marché de Pâques) d'objets confectionnés par les enfants au TAP, sur un stand tenu par Violeta et certains enfants, ainsi que par la mairie qui a pris en charge le bus de la SAVAC.

Cette sortie a permis de clore la session des TAP afin de sensibiliser les enfants à la musique classique (voir l'article dédié).

Nous espérons que les enfants ont passé de bonnes vacances ; L'AAEC, Martine, Françoise, Violeta et une nouvelle équipe de l'ALC les attendent nombreux en septembre !

Pour tous renseignements concernant les transports scolaires et le fonctionnement du périscolaire et des TAP, merci de contacter la mairie, moi-même, ou l'un des membres de l'Association (voir encart). Tous les documents nécessaires à l'inscription de vos enfants sont également accessibles sur le site de la mairie, www.choisel-commune.fr. »

Clotilde Chaudé
Présidente de l'AAEC
0615795597

Programme du TAP 2017/2018

Septembre-décembre 2017

Le TAP commencera par 2 séances où les enfants, accompagnés d'intervenants extérieurs, participeront à un concours de poésie, en partant de photographies. Ce concours est organisé par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, dans le cadre du week-end du Patrimoine.

Suivront ensuite jusqu'aux vacances de Noël des séances sur le thème du théâtre. Ces séances seront déclinées sous plusieurs formes :

- une petite pièce de théâtre
- un théâtre d'ombre
- un théâtre de marionnettes
- une pièce en anglais avec des chansons.

Les enfants choisiront leur thème. Ils iront ensuite visiter les coulisses du théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines ou un spectacle de marionnettes à la Maison de la Radio.

Ce trimestre se finira par une représentation des enfants lors du traditionnel spectacle de Noël, le 13 décembre au Château de Breteuil.

Janvier-février 2018

Découverte de l'histoire du Cinéma telle qu'elle peut être racontée aux et par les enfants. Chaque Jeudi, il y aura une projection de film, suivie d'un débat avec les enfants.

Nous espérons réaliser avec eux un court métrage ou un film «lego» avec l'aide d'un logiciel informatique.

Mars-avril 2018

Diverses activités manuelles et d'art plastique avec une exposition des créations des enfants au Marché de Pâques de Choisel.

Mai-juin-début juillet 2018

Priorité activités de plein air : jeux sportifs, jardinage, peinture en plein air dans le parc de la Mairie et séances de poterie.

Nous prévoyons de finir l'année avec une sortie « plein air » à la Base de Loisirs de Saint-Quentin.



Une structure d'accueil périscolaire appelée l'AAEC (Association Accueil des Enfants à Choisel) existe au sein de notre village depuis quelques années. Elle est gérée par des parents bénévoles, avec le soutien de la Mairie et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Cet accueil est ouvert aux enfants de Choisel et autres communes, scolarisés en primaire et au collège (6^e et 5^e) tous les jours d'école de 16h30 à 19h20 (hors mercredis).

Les enfants sont encadrés par un professeur des écoles et un animateur. Ce qui leur permet de faire leurs devoirs en petit comité, mais aussi de se détendre et faire la connaissance des enfants des différents hameaux du village.

Cet accueil propose en plus, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (TAP), pour les enfants scolarisés en primaire, des activités variées par période scolaire (voir la liste sur le site de la mairie).

La structure est souple et peut accueillir

Les dernières nouvelles des enfants de l'AAEC

par Violeta Bense, animatrice AAEC

La chronique « enchantée » des activités des enfants pendant les TAP (le temps des activités périscolaires) continue. Les 14 enfants qui suivent les TAP ont su, au dernier trimestre, faire fructifier leurs talents et les mettre en valeur au Marché de Pâques par l'exposition et la vente des objets créés par eux-mêmes. Cette vente était destinée à financer en partie la sortie du 22 avril à la Maison de la Radio.

Au début de l'année scolaire 2016-2017, les animateurs, Violeta et Tony, en parallèle de la préparation du spectacle de Noël, ont voulu faire avec les enfants une incursion dans le domaine de la musique classique avec des contes, de la fantaisie et de l'imagination.

Les enfants ont écouté des contes et des histoires fabuleuses sur fond de morceaux de musique classique. Nous avons aussi organisé, avec le soutien et l'aide financière de la Mairie, la sortie à la Maison de la Radio à Paris, pour assister au ciné-concert Les temps modernes, de Charlie Chaplin.

Dans la belle salle de concert de la Maison de la Radio, les enfants ont suivi ce film célèbre dont la musique originale, composée par Chaplin lui-même, était jouée par l'Orchestre National de France. Il y a plus de 100 ans, le héros atypique mais très sympathique - Charlot, que la plupart des enfants ne connaissent pas - les a fait rire, s'émerveiller et oublier les barrières du temps. Chaplin, un des fondateurs du cinéma moderne, est toujours très actuel par son inventivité, son innocence, son génie ! L'émotion a été plus forte et plus vraie grâce à la musique jouée par l'un des orchestres les plus connus et appréciés au monde. Voici quelques pensées des enfants :

Chloé : *J'ai beaucoup ri quand Charlot essaye de serrer avec une clé les boutons sur la jupe de la secrétaire ...*

Marius : *C'était très marrant quand la machine à donner à manger s'affole et éclabousse Charlot et tout le monde...*

Adèle : *J'ai aimé le moment quand Charlot est en prison et pendant une bagarre il sauve la vie des policiers ...*

Peut-être que plus tard, le souvenir de cette sortie donnera aux enfants l'envie de continuer à découvrir les salles de concert, l'ambiance unique créée par de vrais instruments dans les mains des magiciens du son.

Organiser une sortie est devenu presque une tradition et donc, on essaiera de la continuer l'année prochaine. Une idée : le ciné-concert, qui aura lieu l'année prochaine, toujours à la Maison de la Radio, avec Buster Keaton dans le rôle de Sherlock Holmes et toujours la musique jouée par l'Orchestre National de France.

Pour montrer que être un Charlot, c'est être plutôt généreux, sensible, poétique, drôle, les enfants se sont peints en Charlot orné de leur propre tête !

Une autre nouvelle : les enfants ont commencé à décorer une table en mosaïque (ce qui va faire pâlir la célèbre table Teschen), table destinée pour le moment à rester à l'extérieur, à côté de notre potager.

Outre le programme du TAP, nous allons continuer notre potager, créer des objets utiles ou merveilleux pendant les activités manuelles, et laisser l'imagination s'exprimer aussi par la peinture. Les guides de toutes ces activités seront Denise Bruandet, Tony Cordella, Martine Zac, Victoria Renaux et Violeta Bense.



les enfants régulièrement (1 à 4 jours/semaine) ou ponctuellement : il suffit pour cela d'adhérer à l'association et d'inscrire l'enfant. Toute information complémentaire peut être obtenue auprès des acteurs bénévoles de cette association :

- Clotilde Chaudé, La Ferté : 06 15 79 55 97
- Andréa Ravary, Herbouvilliers : 06 20 58 52 24
- Marie-Jeanne Julhes, La Ferté
- Valérie Layet, Château de Breteuil
- Clémence Alasseur, Herbouvilliers
- Gaëlle Samuel, Herbouvilliers

• Cécile Dispau, La Fillolière, et par mail : accueilchoisel@gmail.com

Les bulletins d'inscription et informations sont disponibles sur le site de la mairie de Choisel : www.choisel-commune.fr, rubriques vie locale et scolarité.

Une adhésion à l'association par année civile est obligatoire pour les enfants inscrits (une seule par famille). Un tarif journalier est ensuite appliqué. Une adhésion de soutien est également possible.

Pour conclure, je veux remercier les enfants qui se sont investis, avec joie et énergie, pendant le déroulement de notre programme et qui, à chaque fois, apportent leur brin de fantaisie, d'humour et de confiance.

Merci aussi pour le soutien constant de la Mairie à toutes ces activités. Pour des idées, des suggestions, des questions, je suis toujours à votre écoute et à votre disposition. ■



pective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ...



Les temps forts organisés par le Foyer Rural

Le printemps 2017 fut de nouveau l'occasion de participer aux rendez-vous proposés par le Foyer Rural de Choisel, association subventionnée par la commune. Quelques photos vous rappelleront ces beaux rendez-vous, de la **brocante du 8 mai** à la **Saint-Jean** (sur lequel nous faisons un zoom ci-contre) en passant par la soirée plus intimiste (et chaudement recommandée) du **Jazz au lavoir**.

La fête de la St Jean à Choisel a eu lieu le 25 Juin. Organisée par le Foyer Rural de Choisel, elle réunit tous les ans autour de nombreuses attractions les habitants de la commune, mais aussi beaucoup de personnes de tous horizons. Pour cette journée du 25 juin, placée sous le signe de la convivialité et du partage, tout est prétexte à l'échange et à la bonne humeur. Conduits par des organisateurs motivés et joyeux, les jeux et animations régalaient petits et grands : concours de pêche, stands de jeux variés, spectacle de marionnettes, pinata - le divertissement

est à l'honneur pour ce jour de fête. Avec en point d'orgue, le repas du soir, tenue par une équipe de choc et le bal conduit par l'orchestre Nevada, Comme à son habitude le feu d'artifice de Choisel fut de belle facture, offrant un joli bouquet final aux spectateurs. Mais cette année, il a été tiré par Luc Valtat et Bruno Le Bacquer, nos deux nouveaux artificiers. Puis, toute la foule s'est déplacée sur la place du village où le groupe Nevada a conduit le bal jusqu'à deux heures du matin ! Une belle organisation du Foyer Rural !,

« Nous sommes vraiment satisfaits de cette forte affluence » souligne Maime Valtat, la présidente du Foyer Rural, « non seulement nous avons eu beaucoup de monde, mais les gens sont restés longtemps sur la place du village, signe qu'ils ne s'y sont pas ennuyés et bon nombre d'entre eux nous ont fait part de leur satisfaction. La mobilisation générale de tous les bénévoles a été récompensée, et je tiens à les remercier vivement. Je tiens également à adresser tous mes remerciements aux nombreux donateurs pour la tombola, et à la commune », conclut la présidente, qui après l'effervescence de la fête s'est tournée avec son équipe vers le rangement et le nettoyage de la place et de l'espace Ingrid Bergman. ■

Une organisation de qualité
 Les membres du Foyer Rural de Choisel, emmenés par leur Présidente Maime Valtat, s'attellent chaque année à proposer des animations diverses et variées. Tous s'investissent pour faire passer un agréable moment au public. Un grand merci à eux donc, qui assurent avec brio l'animation de cette belle journée de la Saint Jean.

www.foyrural-choisel.fr
 frural.choisel@gmail.com
 Maime Valtat (Présidente) : 06 50 39 59 16
 Annie Morin (Vice-Présidente) : 06 83 62 22 25

la brocante

La Fête de La Saint-Jean

jazz au lavoir





pective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective .

et pendant ce temps à la **Maison d'Ingrid**

A la Maison d'Ingrid, on a bien joué tout au long du printemps :

■ en avril, une **soirée Jeux de société**, pour tous et en famille. On dit que les enfants sont joueurs, mais leurs parents n'étaient pas venus que pour boire une bière ce soir-là. Alors au milieu des rires et des cris, personne n'a baissé la garde et les luttes familiales furent joyeuses et cordiales. Match nul !

■ en mai, une **soirée Casino**, réservée aux adultes. Les tables de poker, de blackjack et de roulette ont été prises d'assaut jusque tard. Les joueurs ne quittaient pas des yeux leurs cartes, la banque ou la fameuse boule car la chance aussi a tourné plusieurs fois cette nuit-là ! Mais la décontraction était de mise, et après la remise des lots aux trois gagnants, les jetons distribués gratuitement ont sagement regagné leur valise, en attendant une prochaine soirée trépidante.

■ une **soirée Tarot** tous les premiers vendredis de chaque mois. Ce ne sont pas des pros, mais on sent une grande expérience du jeu chez ces taroteurs du vendredi. Concentrés mais toujours de bonne humeur, ils savent gagner avec panache et humilité et même apprendre aux débutants les rudiments du jeu. Alors si vous aussi, vous voulez « mener le petit au bout », venez nous rejoindre !

On s'est bien amusé aussi :

■ grâce à une **soirée Country** mémorable début juillet. Le temps a été clément et plus de 80 personnes ont pu danser tous ensemble sur la pelouse, entraînés par une troupe de danseurs Country de premier ordre (merci encore à Denise et son école !). De leur côté, l'équipe

de bénévoles a bien œuvré et les hamburgers-frites n'ont pas manqué pour rassasier l'assemblée. Dans une belle ambiance festive, cet événement restera aussi dans les annales des soirées choiseliennes !

Nous vous donnons rendez-vous le 30 septembre à l'occasion de l'Interhameaux où la Maison d'Ingrid sera sur le pied de guerre pour rafraîchir les valeureux combattants de cette désormais célèbre joute villageoise.

Et vous pouvez d'ores et déjà bloquer dans vos agendas la date du samedi 18 novembre où une soirée surprise vous attend dans la salle Ingrid Bergman !

Après plus de deux ans d'activités, l'équipe de bénévoles évolue et un nouveau bureau a été élu au mois de mai. Nous accueillons avec grand plaisir Colette Mavier au poste de trésorière, Lyziane Giroud et Gaëlle Samuel respectivement secrétaire générale et secrétaire générale adjointe ; Vincent Droux conserve son rôle de gérant et devient le nouveau président. Un grand merci à Sixtine Watel pour avoir assuré la présidence pendant ces deux années et à Luc Museux pour sa gestion irréprochable de la trésorerie !

Si vous souhaitez aussi intégrer notre groupe de bénévoles pour participer à l'animation du village, merci de prendre contact par mail ou par téléphone. Nous serons ravis de vous accueillir au sein de l'équipe.

Nous vous rappelons que la Maison d'Ingrid est ouverte tous les vendredis de 18h à 20h. D'autres activités peuvent aussi être organisées sur demande, nous sommes à votre écoute.

JEUX de société



Maison d'Ingrid de Choisel
1, route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
06 457 426 85
✉ maison.ingrid.choisel@gmail.com
et page facebook
www.maisoningrid-choisel.fr

COUNTRY



ne manquez pas ... ne manquez pas ...

ez pas ... ne manquez pas ... ne manquez pas ... ne manquez pas ...

MURDER PARTY

ENQUÊTE DANS CHOISEL MÉDIÉVAL

Vous avez été très nombreux à participer à la Murder party organisée à Choisel l'an dernier (en novembre 2016, voir photos ci-dessous).

Suite aux retours enthousiastes, nous avons décidé de rééditer cette soirée d'enquête le **vendredi 13 octobre 2017 à 20h30**, sous forme d'une dizaine de scènes de théâtre disséminées dans le village.

Cette fois, nous remontons dans le temps de près de 10 siècles.

Les joueurs seront répartis en 11 groupes homogènes. Le principe est le même que pour la murder party de 2016.

Chaque groupe doit aller rencontrer chacun des personnages de l'histoire. Ces derniers vont discuter avec les joueurs, leur donner leur avis sur Caribert II et leur demander de réaliser une épreuve. Si les participants y parviennent, ils récoltent un indice. Les indices permettent à chaque groupe de retrouver le ou la coupable du meurtre.

Le roi est mort.

Le Roi Caribert II a été assassiné par un des 11 gens du village. Bon nombre de personnes pouvait lui en vouloir car il laissait son peuple affamé. Le fou du Roi, Jacquemin s'apprête à être exécuté sur la place du village. À vous de l'innocenter ou de le faire éliminer.



Dans une ambiance médiévale vous aurez l'honneur de rencontrer la tavernière, toujours prête à vous servir son célèbre hypocras, Conan le chevalier déterminé, ou encore Senoc le forgeron qui connaît bien des secrets sur les pratiques douteuses qu'avait le Roi.

11 personnages vous attendent pour une nuit pleine de surprises.

Pour vous inscrire, merci de contacter la mairie de Choisel
 - par mail : mairie.choisel@wanadoo.fr
 - par téléphone : 01 30 52 42 15
 - par courrier : 1 rue de la Grange aux Moines 78460 Choisel
 et lui faire parvenir votre règlement : 3 € par participant pour les Choisiens, 10 € pour les non Choisiens.
 L'enquête est réservée aux adultes et aux jeunes de plus de 16 ans.



Samedi 30 SEPT à partir de 14h30

Inter-Hameaux, la coupe remise en jeu !

Le 30 septembre 2017 à partir de 14h30, nous vous attendons nombreux pour venir de nouveau partager un moment d'amitié mais aussi de compétition amicale entre nos 3 hameaux ! ...et pour célébrer le vainqueur (quel qu'il soit) le soir, autour d'un apéritif, d'un repas et d'un groupe de musique.

C'est la troisième année des jeux inter hameaux de Choisel ; la première coupe (2015) a été emportée par La Ferté (en bleu), la seconde par les jaunes d'Herbouvilliers en 2016 ; il serait logique que le centre village (en rouge), qui n'a jamais démerité, soit récompensé cette année, mais soyons certain que les autres hameaux ne laisseront pas faire.

Indice 2 : un autre jeu nouveau a été pensé / préparé par les jeunes du village et vous surprendra.

Comme vous le savez, aucune préparation n'est nécessaire. Il vous suffit de vous signaler par avance dès que possible (cela permet d'anticiper le nombre de participants) à l'un des numéros de téléphone ou adresses mail rappelés plus bas et/ ou d'utiliser le flyer qui sera distribué dans les boîtes aux lettres.

La coupe est d'ores et déjà remise en jeu ! À vous de lui donner votre couleur pour la voir trôner fièrement dans la mairie ceinte d'un ruban à vos couleurs pendant un an !

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez participer aux jeux (tout le monde est le bienvenu) en appelant la mairie (01 30 52 42 15) ou les organisateurs (07 83 77 43 05 - 06 16 01 31 93), si possible avant le

lundi 25 septembre 2017. Il est important et très utile de se signaler à l'avance (cela permet à l'organisation de dimensionner beaucoup d'éléments de logistique) mais il est également possible de venir de manière impromptue ou seulement pour une partie de l'après-midi.



Des nouveautés en 2017 !

Il y aura des jeux pour tous les goûts, avec plusieurs nouveautés, dont nous ne dévoilerons que peu de choses à ce stade. Après discussion avec l'équipe organisatrice, voici ce que l'on est autorisé à dire pour le moment...

Indice 1 : l'un des jeux vous fera utiliser certains des nouveaux équipements qui seront installés en septembre dans le parc de la mairie

Portez haut ses couleurs !



Quel hameau repartira avec la coupe ?



Que vous ayez participé ou non aux jeux, vous pouvez réserver pour le repas du soir (5€ par adulte, voir flyer).

Merci de nous transmettre vos réservations dès que possible et avant le lundi 25 septembre. Au menu du soir, notamment, un apéritif offert par la mairie (servi par la Maison d'Ingrid) et un repas préparé avec l'ensemble des associations et bénévoles du village (Foyer rural, AAEC etc.).



La Montée en Débit à Choisel, c'est parti !



Vous avez pu remarquer depuis le début de l'été des panneaux « Yvelines numérique » installés en deux endroits de la commune, l'un au centre bourg, sur la place du village, et l'autre en haut, près de l'arrêt de bus, à Herbouvilliers. **C'est bien sûr le signe que les travaux vont démarrer et que la montée en débit sera bientôt en place.**

Comme nous vous l'avions indiqué, deux armoires existent dans notre village, l'une sur la place de l'église (elle dessert La Ferté et le centre village), l'autre à Herbouvilliers. Les nouvelles armoires qui vont être installées sont assez volumineuses ; les formats ne sont pas négociables mais nous avons pu placer celle du centre et de la Ferté derrière l'ancienne pompe à incendie afin de la « camoufler » compte-tenu de la proximité de l'église.

Notre commune étant prioritaire, les travaux doivent se terminer en fin d'année et la montée en débit mise en œuvre tout début 2018. Pour votre information, nous avons également programmé avec Yvelines Numérique l'installation anticipée d'armoires FTTH, qui prépareront l'étape suivante, à savoir la mise en place de la fibre optique.

Contrairement à la fibre optique, la montée en débit ne nécessitera aucun changement sur votre installation. Elle permettra selon les foyers et leur distance aux armoires, des gains d'un facteur 10 à 50 par rapport aux débits que vous avez aujourd'hui.

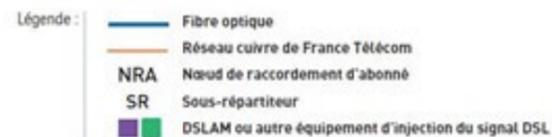
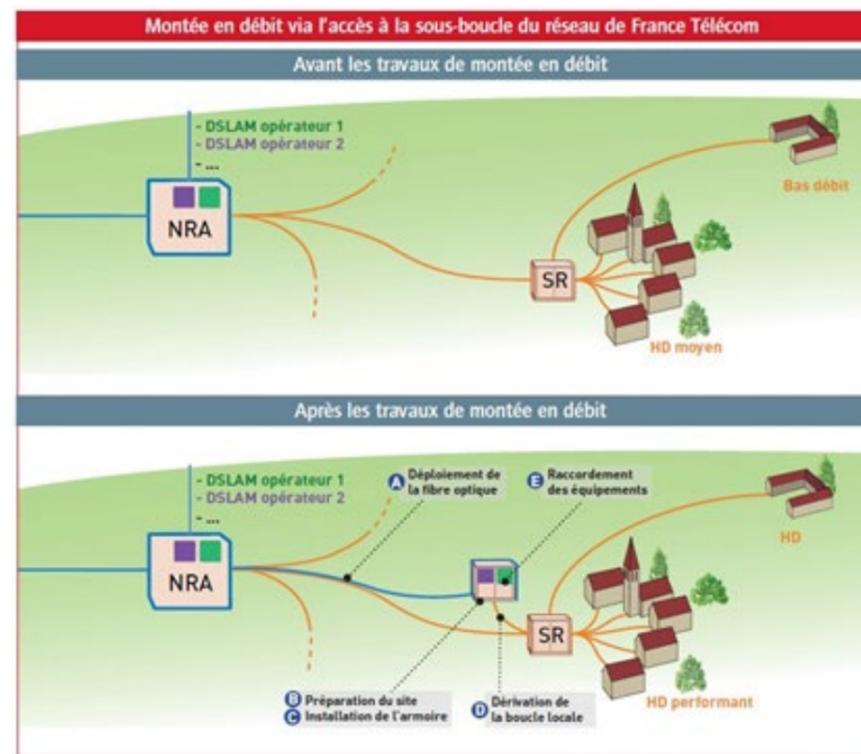
Frédéric JULHES, 1^{er} adjoint

Renseignements complémentaires sur les sites : www.cchvc.fr www.choisel-commune.fr

Emplacement des 2 armoires de montée en débit :



Schéma rappelant le principe de la Montée en Débit :



Notre représentation à la CCHVC



Suite au décès de Jacques FIDELLE, maire de Senlis, une élection a eu lieu dans cette commune pour compléter le Conseil Municipal.

À l'issue de celle-ci, Monsieur Claude BENMUSSA a été élu comme nouvel édile de Senlis.

Cette situation n'est pas sans conséquence sur notre Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) et la représentativité de ses composantes. Jusqu'à ce jour, le nombre de conseillers communautaires pour chacun des communes la composant était le résultat d'un accord local. Suite à une décision du Conseil d'État, la loi n° 2015-264 du 9 mars 2015 stipule *En cas de renouvellement intégral ou partiel du conseil municipal d'une commune membre d'une communauté de communes ou d'une communauté d'agglomération dont la répartition des sièges de l'organe délibérant a été établie par accord intervenu avant le 20 juin 2014, il est procédé à une nouvelle détermination du nombre et de la répartition des sièges de conseiller communautaire en application du même article L. 5211-6-1, dans sa rédaction résultant de la présente loi, dans un délai de deux mois à compter de l'événement rendant nécessaire le renouvellement du conseil municipal.*

De ce fait, la répartition des sièges attribués à chaque commune est modifiée pour être proportionnelle à sa population sans pouvoir être inférieur à un. Ainsi, **la commune de Choisel n'aura plus qu'un représentant, son Maire**, avec toutefois la possibilité d'un suppléant en la personne de Frédéric JULHES, le 1^{er} adjoint. Les sept « petites communes » n'auront plus que huit représentants, les trois autres se partageant les vingt-

sept sièges restants. L'ensemble des instances (Présidence, Vice-présidences, bureau, commissions) sera également renouvelé. Espérons simplement que les dites « petites communes », largement minoritaires, y auront toutefois leur place.

Il est probable que nous devons de nouveau renouveler les instances de la CCHVC à l'issue du renouvellement de l'équipe municipale de Saint-Rémy-lès-Chevreuse suite à la démission d'une majorité de conseillers municipaux.

Nous considérons que cette situation n'est pas propice au développement harmonieux de cette communauté de communes. La mise en place et le développement d'un projet de territoire va probablement en être impacté.

Quant à la mutualisation des moyens, source potentielle d'économie et/ou d'accroissement des services rendus aux habitants, elle ne progresse pas au rythme que nous souhaitons.

Une bonne nouvelle toutefois, Le Parc Naturel Régional de la Haute Chevreuse vient d'attribuer une **subvention pour la réfection d'une partie du Chemin Rural N°5** (*) qui permet de relier les hameaux de La Ferté et d'Herbouvilliers en longeant le parc du Château de Breteuil. Ainsi la descente de la ravine qui mène du plateau, en venant du Château, à l'Ecosse Bouton va être restaurée. Cela permettra de la sécuriser et d'éviter la poursuite de sa dégradation lors des pluies d'orage.

Alain SEIGNEUR, Maire

(*) *L'entretien de ce chemin inscrit dans les liaisons douces d'intérêt communautaire est de la responsabilité de la CCHVC.*

Un agent technique nous quitte... un autre arrive.



Laurent LE MOUELLIC, dans le cadre de sa gestion de carrière, a demandé sa mutation à la ville d'Arpajon. Vous ne le verrez donc plus travailler sur notre commune.

Nous lui souhaitons la réussite dans son nouveau projet professionnel. Il sera toujours le bienvenu à Choisel, en particulier, lors des différentes manifestations festives qui vous sont proposées.

Une nouvelle « tête » vous deviendra bientôt familière. **Christophe ANDRÉ** est maintenant en charge de l'entretien et de l'embellissement de notre commune. Avec une dizaine d'années d'activité au sein d'une entreprise d'espaces verts, nous avons retenu sa candidature pour remplacer Laurent Le Mouellic. Réservez-lui un bon accueil avec l'indulgence que requière le temps de la découverte du territoire communal et de ses spécificités. Bienvenue à lui au service de Choisel et de ses habitants.

Cette modification dans l'organisation du service technique de la commune n'a pas été sans conséquence sur l'entretien courant de notre village. La vacance du poste a permis à la végétation de se développer. Ainsi, quelques herbes folles ont investi trottoirs, caniveaux et chemins ruraux. Le retour à la normale prendra un peu de temps. L'action de chacun d'entre vous pourrait améliorer la situation. Si vous constatez que le long de certaines propriétés les abords sont mieux entretenus, ce n'est pas le résultat de privilèges, c'est uniquement parce que les riverains s'en chargent.

Alain SEIGNEUR, Maire

Améliorons le tri de nos emballages



Le SICTOM de la Région de Rambouillet, en charge de la collecte de nos déchets, a procédé, le 17 juillet dernier, à un contrôle des conteneurs bleus, dites poubelles sèches, destinés à la collecte des emballages. Les agents chargés de cette mission ont identifié trente-trois bacs dont le contenu n'était pas conforme, soit plus de dix pour cent des bacs collectés sur la commune.

L'essentiel des anomalies concerne la présence de films ou de sacs plastiques ainsi que de barquettes alimentaires. Ces déchets n'ont pas

de filière de traitement en vue de leur valorisation, ils doivent donc être mis dans le bac destiné aux ordures ménagères.

Les emballages acceptés dans ces poubelles sèches, qui sont destinés au recyclage, vous ont été présentés dans le dernier numéro de « Pou'belle la vie » distribué dans toutes les boîtes à lettres. Ils figurent également au dos du calendrier de collecte qui vous a été remis (et qui est également disponible sur le site de la commune, www.choisel-commune.fr).

En cas de doute, mettez le déchet en ordures ménagères.

La qualité du tri permet d'optimiser le recyclage et donc le coût du traitement des déchets. L'amélioration du tri a une incidence économique. Il permettra de stabiliser, voire le diminuer votre taxe « ordures ménagères » de votre impôt. Les petits gestes du quotidien ne sont jamais sans conséquence...

Alain SEIGNEUR
Délégué au SICTOM de la Région de Rambouillet

Info SIAHVY sur les risques de crues



Le système d'alerte du SIAHVY informe les riverains des risques de crue

Ce système permettra de mieux anticiper les épisodes de crue et avertir la population en temps réel des niveaux d'eau des bassins de rétentions, des hauteurs de la rivière et des prévisions météorologiques. En cas d'alerte, les riverains seront prévenus par un message téléphonique et / ou SMS de la situation actuelle de la rivière et de son évolution prévue pour les heures à venir.

À terme, grâce à la modélisation hydraulique qui est en cours de validation, il sera possible d'envoyer des alertes ciblées géographiquement. En effet, le modèle permet d'anticiper une crue et de prévoir son intensité.

La diffusion d'information concernera uniquement les inondations provoquées par les crues de l'Yvette et de ses affluents. Toutefois ces communiqués ne porteront pas sur les autres types d'inondations (débordement de réseaux, d'eaux pluviales ou d'eaux usées, ...).

Inscription à la téléalerte

Il est désormais possible de s'inscrire en ligne au système sur le site du SIAHVY. Les numéros de téléphone doivent être renseignés par ordre de priorité.

Une fois l'inscription validée, l'abonné devra conserver le code confidentiel qui lui est attribué (il le recevra également par mail). Ce code confidentiel sera utilisé pour toute opération de consultation et/ou modification des informations.

Avertissement

Ce service d'information sur les crues est gratuit, il ne se substitue pas aux autres dispositifs d'assistance qui peuvent exister.

Nous vous rappelons que la téléalerte repose sur l'exploitation d'un système informatique. La possibilité d'une coupure ne peut être totalement écartée. Aussi votre vigilance doit être maintenue lors des crues sur l'Yvette et de ses affluents.



L'aménagement du parc de la mairie (1^{ère} phase) est lancé !

Parc de la mairie

Nous vous avons annoncé dans les Échos début 2017 que nous avons obtenu un avis favorable sur notre projet (avec félicitations du jury!) de la part de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites à Versailles. C'était une étape obligatoire avant de pouvoir lancer les travaux.

Nous avons dès lors élaboré un cahier des charges détaillé avec l'aide de l'atelier Ortepaste, maître d'œuvre qui nous assiste pour cette réalisation, et celle d'Ingénieur'Y, l'instance du département qui aide gracieusement – et très efficacement – les petites communes.

Suite à l'appel d'offre lancé au 1^{er} semestre, plusieurs sociétés ont répondu et nous avons sélectionné, sur la base de la qualité de son dossier (technique et prix), la société ProJardins.

Pour rappel, notre volonté est d'apporter des services aux Choiseiliens de toutes les générations tout en mettant en valeur le cadre du parc qui entoure la mairie et son charme naturel.

La première phase du projet contient notamment les éléments suivants :

- un terrain de pétanque (double) qui pourra aussi servir à d'autres occasions
- quelques bancs et « trônes » en bois
- des jeux pour enfants (petits et grands)
- un parcours de santé pour les plus grands, en bois et placé entre les arbres : barres parallèle, échelle horizontale, poutre d'équilibre, pas de géant, petite zone d'étirement...

Les travaux seront réalisés pour la plus grande partie en septembre (finalisés au printemps prochain pour les éléments nécessitant des plantations) et devraient pouvoir être utilisés, pour certains, dès les jeux inter-hameaux du 30 septembre !

Comme vous le savez, nous avons obtenu des subventions pour cet aménagement.

Une seconde phase est autorisée par la commission des sites, elle comprend un terrain multisports notamment. Nous vous tiendrons informés des suites.

*Frédéric Julhes
pour la commission Vie Sociale,
et toute l'équipe dédiée
au montage du projet*





courrier des lecteurs

Nous avons reçu une lettre étrange d'un lecteur anonyme des Echos. Enfin, anonyme, pas tout à fait, puisqu'il s'agit d'un certain Philippe Marlove. Nous avons décidé de la publier et d'ouvrir ainsi cette rubrique qui sera ou non pérennisée, cela ne dépend que de vous ! Alors à vos plumes, par exemple pour aider à éclaircir ce mystère à la Maison Forte ...

Les Mystères de Choisel (Les grandes enquêtes de Philippe Marlove)

INCROYABLE DISPARITION COUR DE LA MAISON FORTE

La vie s'écoulait paisiblement à Cour de la Maison Forte à Choisel-Village. Le vent faisait doucement frissonner les feuillages, le soleil colorait les façades des maisons, les oiseaux gazouillaient harmonieusement, les heureux travailleurs travaillaient, les heureux retraités retraitaient, les chats et les poules vaquaient à leurs occupations coutumières.

Nul ne se doutait de ce qui allait se passer.

C'était le matin d'une belle journée ensoleillée. La découverte prit tout le monde au dépourvu. Une gigantesque clameur emplît la Cour de la Maison Forte :

- Le numéro 9 a disparu ! Le numéro 9 a disparu !

Il fallut se rendre à l'évidence : le numéro 9 était bien parti sans laisser d'adresse. Cette disparition, aussi subite qu'inattendue, laissa les habitants sans voix. Que fallait-il faire ?

Aussitôt averti, Monsieur le Maire, toujours soucieux de la sécurité et du bien-être de ses administrés, convoqua une réunion extraordinaire du Conseil Municipal après avoir constaté les faits. Il fut décidé d'en avvertir les autorités compétentes, et même les incompetentes qui sont bien plus nombreuses. Il fut résolu d'en référer aux sphères proches des milieux bien informés : une commission allait être constituée.

Considérant que cette disparition pouvait contenir en germe un risque pour la sécurité de la commune, du département et même du pays, le gouvernement convoqua une réunion de crise du Conseil de

Défense. Craignant une intervention d'un ennemi étranger, il en avisa les services de renseignements français, américain, russe, chinois, sans oublier naturellement ceux de Monaco.

Deux questions taraudaient ces esprits aiguisés : comment et pourquoi cela s'est-il passé ?

Le temps passait, on tournait en rond, on se perdait en conjectures, et nulle lumière n'apparaissait au bout du tunnel.

Un agent chevronné des services secrets du Vatican eut l'idée lumineuse, certainement inspirée par le Saint-Esprit, de faire appel à moi, sans aucun doute le Privé le plus connu et le plus compétent (ma proverbiale modestie dût-elle en souffrir). Apprécié dans le monde entier par la qualité de mes enquêtes, on m'a d'ailleurs honoré de quelques chefs-d'œuvre de la littérature et du cinéma, même si, pour des raisons bassement commerciales, mon nom a été américanisé.

Arrivé sur place, dans la ravissante commune de Choisel, j'ai été impressionné par le calme et la

sérénité des habitants, qui ont su dominer leur émotion face à un évènement aussi dramatique. Un tel esprit civique mérite d'être souligné.

Selon mon habitude, j'ai envisagé toutes les hypothèses.

Le numéro 9 a bien disparu, mais son départ a-t-il laissé des traces ? La réponse est négative : les numéros 7 et 11 se retrouvent parfaitement mitoyens comme si cela avait toujours été. Le mystère est d'autant plus brumeux qu'Alexandra, la charmante postière, m'a déclaré n'avoir jamais reçu de courrier destiné au numéro 9.

Que s'est-il donc passé ?

Le numéro 9 a-t-il été enlevé par un groupe mafieux, ou un groupe terroriste ? Mais aucune demande de rançon n'a été déposée.

Le numéro 9 a-t-il été enseveli par un glissement de terrain provenant du déplacement de sous-plaques tectoniques encore ignorées des géologues ? Mais les numéros 7 et 11 n'ont pas bougé.

Le numéro 9 a-t-il été englouti dans une faille spatio-temporelle ? Mais aucune modification de la courbure de l'espace n'a été signalée, pas plus que l'apparition d'un nouveau trou noir ou d'une supernova.

Le travail d'enquêteur est long et fastidieux : je ne suis pas au bout de mes peines. Mais j'espère voir la solution rapidement, surtout si quelques Choiseliens bien informés veulent bien apporter leur concours. Je ne manquerai pas d'en informer mes fidèles lecteurs.

Philippe Marlove



l'Atelier de Lyziane 29

Manque de pot ? Faîtes comme Lysiane !

J'ai beau essayer, une plante en pot et moi cela fait trois... Trop d'eau, pas assez, mal exposée voire oubliée (hé oui), bref je n'arrive pas à les maintenir, d'autant plus avec un chat qui aime gratter la terre !

Heureusement la nature fait bien les choses et nous offre une très grande variété de plantes, herbes, branchages, qui s'épanouissent dans leur environnement et évoluent tout au long de l'année. Voilà une bonne alternative pour décorer son intérieur en jouant sur les couleurs, les saisons, les matières tout en profitant d'une belle balade !

1) Tout d'abord, il faut avoir une idée globale du visuel recherché : est-ce pour un centre de table ? pour mettre sur une étagère ou un meuble dans le salon ? Cherchez-vous du volume ou au contraire quelque chose de discret ?

2) Ensuite il faut avant tout se laisser guider par ses envies ! Lorsque l'on part avec son panier, on ne sait pas ce que l'on va vraiment trouver, votre regard peut être attiré par une fleur, une branche ou encore de la mousse, le panier peut très vite se remplir !

Trouvailles possibles en forêt : des grandes feuilles de fougères, du houx, des branchages variés mais également des pommes de pins, des glands, des marrons ou de la mousse.

Dans un champ ou en bordure de chemin : différentes brindilles, des petits épis de blés ou des fleurs sauvages.

Et bien évidemment, si vous avez un jardin, agrémentez le tout avec quelques-unes de vos belles fleurs !

3) Une fois votre bonheur trouvé, prenez un récipient et insérez dedans un morceau de pain de mousse florale. Vous pouvez alors commencer votre composition ! Généralement il est plus facile de partir d'un élément central qu'on habille au fur et à mesure.

Pour un centre de table, on privilégie généralement la symétrie et une composition plutôt aérée alors que pour un effet de volume on peut effectuer un dégradé de taille par exemple. L'important c'est de se laisser un peu guider par ce que l'on a ramené ;-)

Et pour finir, il faut mouiller la mousse afin de conserver les éléments comme s'ils étaient dans un vase !



Matériel nécessaire :

- un pot pour habiller le bas de la composition
- un pain de mousse florale pour planter les tiges
- les végétaux que vous avez ramassés
- un sécateur pour la découpe des tiges

Un classique, cette fois avec quelques photos prises du ciel, et d'autres beaucoup plus rapprochées. **Saurez-vous repositionner toutes ces photos sur la carte de la commune ?** Pour chaque numéro de photo, trouvez la lettre correspondant à l'endroit d'où elle a été prise.

Solution du jeu en page 2



urgences

17 gendarmerie

18 pompiers

15 SAMU

112 urgences
Europe

centre
anti-poison 01 40 05 48 48

SOS médecin 01 39 58 58 58

hôpital de
Rambouillet 01 34 83 78 78

hôpital
d'Orsay 01 69 29 75 75

Allô enfance
maltraîtée 119

Solidarité
vieillesse 39 77

SOS amitiés 01 42 96 26 16

Drogue
info service 08 00 23 13 13

Dépannage
ENEDIS 0972 675 078

Dépannage
SUEZ 0977 401 142

